

# MARGINALITÉ, ETHNICITÉ ET PÉNALITÉ DANS LA VILLE NÉOLIBÉRALE: UNE CARTOGRAPHIE ANALYTIQUE \*

**Loïc Wacquant**

*University of California, Berkeley*

*Centre européen de sociologie et de science politique, Paris*

Je remercie chaleureusement par avance --c'est mieux de le faire avant parce qu'après on aura probablement des désaccords assez marqués-- les participants à cette journée d'étude. C'est un paradoxe, mais l'un des principaux obstacles aux avancées de la science sociale aujourd'hui tient à l'organisation sociale et temporelle de la recherche qui, avec l'invasion incontrôlée des emplois du temps, la surcharge de travail et la multiplication des missions sans les moyens correspondants, fait que l'on n'a plus guère ni les incitations concrètes ni même simplement le temps de s'asseoir et de lire sérieusement les travaux des autres chercheurs, même ceux qu'on devrait maîtriser pour sa propre gouverne. Et encore moins souvent l'occasion de rencontrer un groupe de collègues provenant de spécialités diverses qui ont pris la peine de disséquer un corpus d'écrits pour avoir à leur sujet une discussion serrée susceptible de permettre à chacun d'avancer dans son propre cheminement. C'est une rare occasion de ce type que nous avons aujourd'hui, grâce à l'énergie et au talent que Mathieu Hilgers a déployé en coulisses pour organiser cette rencontre. Je lui en suis vivement reconnaissant, ainsi qu'aux sociologues, géographes, criminologues et anthropologues qui se joignent à ces débats, et au public venu y assister nombreux et, mieux encore j'espère, y contribuer par ses questions et ses réactions sur le vif.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, justement, c'est servir de commutateur vivant de sorte à faire communiquer entre eux des chercheurs qui, d'habitude, ne se rencontrent pas et donc ne se parlent pas, ou que trop rarement, autour des trois sujets qui ancrent les trois thématiques de cette journée. On a, dans un premier coin, des gens qui étudient la *fragmentation de classe dans la ville* suite à l'effondrement de la classe ouvrière traditionnelle issue de l'ère fordiste et keynésienne, soit le siècle qui court en gros de 1880 à 1980, sous l'effet de la désindustrialisation, de la montée du chômage de masse et de la diffusion de la précarité salariale --au croisement de ce que Robert Castel (1996) met sous la notion d'« effritement de la société salariale » et Manuel Castells (1998) sous celle de « trou noir » du développement urbain à « l'âge de l'information ». Ces chercheurs se préoccupent des évolutions de l'emploi et du marché du travail, et de leurs impacts polarisants et ramifiants sur les structures sociales et spatiales, conduisant en particulier, en bas de l'échelle des classes et des places, à la *genèse inachevée du précarat* postindustriel dans la périphérie urbaine au tournant du 21<sup>ème</sup> siècle. Mais ils ne discutent pas, ou si peu, avec leurs collègues qui, dans un second coin, étudient les clivages ethniques, leurs fondements, leurs formes et leurs implications.

Ancrée dans des classifications ethnoraciales aux États-Unis (c'est-à-dire dans l'institutionnalisation de la « race » comme ethnicité déniée), ethnonationales dans l'Union européenne (à savoir le clivage national/étranger) et dans un mélange variable des deux en Amérique latine et dans une bonne partie de l'Afrique, (ré)activée par l'immigration et par les différences culturelles dont celle-ci peut être porteuse, *la division ethnique* est pourtant essentielle pour comprendre la formation et la déformation des classes. Et vice-versa : comment ne pas voir que ceux qu'on désigne --ou qu'on diffame-- partout en Europe comme « immigrés » sont des étrangers d'origine postcoloniale et de classe inférieure --les autres, de

classe supérieure, sont des « expats », qu'on s'efforce d'attirer et pas de chasser-- et que la perception qu'on a d'eux, leurs modalités d'incorporation, leur capacité d'action collective, bref leur sort dépend pour beaucoup de leur position et de leur trajectoire sociales, donc des mouvements de la structure des classes dans laquelle ils s'inscrivent? Pourtant, ce domaine d'investigation aujourd'hui en plein boom partout en Europe, portée par la peur de l'immigration et la topique politico-médiatique de la « diversité », s'est largement autonomisé (sous l'impulsion des programmes d'études ethniques à l'américaine) et séparée, voire même opposée à l'analyse de classe. Ainsi s'est constituée une alternative artificielle, qui nous somme de faire un choix disjonctif entre classe et ethnicité, d'accorder préférence analytique et priorité politique soit à la « question sociale » soit à la « question raciale » --je pense, pour le cas de la France, à l'étude retentissante de Pap Ndiaye (2008), *La Condition noire*, qui ambitionne de fonder des « *black studies* à la française », ce qui est à mes yeux une double erreur théorique et pratique, et au livre collectif dirigé par les frères Fassin (2006), *De la question sociale à la question raciale ?* qui dit bien le sens du sens commun progressiste du moment. Or, de toute évidence, comme le soulignait Max Weber ([1918-20] 1971) il y a un siècle déjà, ces deux modalités de la « fermeture sociale » (*Schliessung*), basées respectivement sur la distribution des pouvoirs matériels et symboliques, sont profondément imbriquées et doivent nécessairement être pensées ensemble.<sup>1</sup>

On a enfin, dans un troisième coin, isolé des deux autres, un groupe qui est aujourd'hui bien représenté parmi nous: ce sont les criminologues et autres spécialistes des questions de *justice criminelle*. Ils bêchent avec ardeur le périmètre du binôme « crime et châtiment », historiquement constitutif de leur discipline et continuellement renforcé par la demande politique et administrative. De ce fait, ils ne portent guère attention (pas suffisamment en tout cas à mon goût) aux mouvements de la structure des classes, au creusement des inégalités et au remodelage de la pauvreté urbaine, d'une part, et à l'impact variable et dynamique des divisions ethniques, de l'autre. Ce faisant ils se privent des moyens de comprendre les évolutions contemporaines des politiques pénales, si tant est que, comme l'a montré Bronislaw Geremek ([1978] 1987) dans son grand livre *La Potence ou la pitié*, depuis l'invention de la prison et l'émergence des États modernes de l'Occident à la fin du 16ème siècle, ces politiques visent moins à réduire le crime qu'à juguler la marginalité urbaine. Mieux, la politique pénale et la politique sociale ne sont que les deux versants d'une même politique de la misère dans la ville --au double sens de *politics*, lutte de pouvoir, et de *policy*, politique publique. Enfin, toujours et partout, le vecteur de la pénalité frappe de manière préférentielle les catégories situées à la fois au bas de l'ordre des classes et des gradations d'honneur. Il est donc crucial de mettre la justice criminelle en rapport avec la marginalité dans sa double dimension matérielle et symbolique comme avec les autres politiques étatiques qui visent à réguler les populations et les territoires « à problème ».

J'espère que ma présence ici peut aider à surmonter, ne fût-ce que le temps de cette rencontre, l'isolement voire l'ignorance mutuelle dans lequel se tiennent les explorateurs de ces trois régions thématiques, de sorte à susciter un dialogue entre les spécialistes de la relégation urbaine comme produit de la restructuration des classes, des réverbérations de l'ethnicité et des transformations de l'État dans ses différentes composantes ciblée sur les démunis, et notamment son bras pénal (police, justice, prison et leurs extensions). Si j'ai un

---

<sup>1</sup> J'ai argué ce point, il y a longtemps déjà, à partir d'une relecture de la controverse scientifique et politique suscitée aux États-Unis par le maître-livre de mon mentor de Chicago, William Julius Wilson ([1978] 1980), *The Declining Significance of Race*, récemment parue en traduction française (Wacquant [1989] 2009), ainsi que dans un article invitant à l'élaboration d'une "analytique de la domination raciale" qui échappe à la logique du procès et saisit la racisation comme une modalité parmi d'autres de la fabrication des collectifs (Wacquant 1997).

argument-clef que je vais essayer de dérouler aujourd'hui, à travers mes réponses sur chacun des trois livres qui sont le support des trois séances de travail comme dans ma conférence conclusive, c'est qu'il est urgent de relier ces trois domaines d'investigations et de faire travailler ensemble les disciplines qui leur correspondent: sociologie économique et urbaine, anthropologie et politologie de l'ethnicité, et criminologie et travail social, avec en diagonale la géographie pour saisir la dimension spatiale de leurs imbrications mutuelles et en point de mire la figure d'un État-centaure, libéral en haut et punitif en bas, qui bafoue l'idéal démocratique par son anatomie comme par son *modus operandi*.

## I

Je propose, en guise de préambule et de cadre à nos débats, de dresser à traits grossier une cartographie analytique du programme de recherche que j'ai poursuivi au cours des deux décennies passées à la croisée de ces thématiques, programme dont les livres *Parias urbains*, *Punishing the Poor* et *Deadly Symbiosis* sont les produits et l'aboutissement. Ces ouvrages composent une trilogie qui sonde le triangle des transformations urbaines dont classe, ethnicité et État forment les trois sommets, et qui ouvre la voie d'une (re)conceptualisation proprement sociologique du néolibéralisme. C'est dire qu'ils gagnent à être lus ensemble, d'affilée ou de concert, si tant est qu'ils se complètent et se renforcent pour esquisser *in fine* un modèle de la reconfiguration des rapports entre État, marché et citoyenneté à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle que l'on peut escompter généraliser au moyen de transpositions raisonnées à travers les frontières. Ce retour en arrière est l'occasion de tirer un bilan provisoire et compact de ces investigations et d'en préciser les enjeux, mais aussi d'indiquer comment j'ai adapté des notions-clefs de Pierre Bourdieu (espace social, champ bureaucratique, pouvoir symbolique) pour clarifier des catégories restées floues (comme celles de ghetto) et forger de nouveaux concepts avec lesquels disséquer l'émergence du précaire urbain et sa gestion punitive par le Léviathan néolibéral.

Chaque volume de cette trilogie éclaire un côté du triangle « classe-race-État »<sup>2</sup> et décrypte l'impact du troisième sommet sur la relation entre les deux premiers. Et chacun s'appuie sur le(s) précédent(s) à la fois comme arrière-plan empirique et comme tremplin théorique.

1.-*Parias urbains* diagnostique la montée de la *marginalité avancée* dans la ville, suite à l'effondrement du ghetto noir côté américain et à la dissolution des territoires ouvriers en Europe occidentale, le long de l'axe « classe-race » travaillé par les structures et les politiques étatiques.

2.-*Punishing the Poor* retrace l'invention et le déploiement de la contention punitive comme technique de gouvernement des territoires et des populations difficiles le long de l'axe « classe-État » marqué par les divisions ethnoraciales ou ethnonationales.

3.-*Deadly Symbiosis* dénoue la relation d'implication mutuelle entre pénalisation et racisation comme formes cousines de déshonneur et expose comment l'inégalité de classe entrecoupe et infléchit l'axe « État-ethnicité ».

---

<sup>2</sup> J'emploie le terme "race" au sens d'*ethnicité déniée*: un principe de classification et de stratification stipulant une gradation d'honneur (déclinée selon l'ascendance, le phénotype ou telle autre propriété socioculturelle mobilisée à fin de fermeture sociale) qui se prétend et se présente comme fondée en nature; ou encore, une variété d'ethnicité qui affirme ne pas être ethnique, prétention que, *infelicitier*, les sociologues avalisent chaque fois qu'ils invoquent sans prendre garde le couple "race et ethnicité" qui ancre le sens commun ethnoracial des pays anglo-saxons.

Chacun de ces livres laboure sa problématique propre et peut à ce titre être lu séparément. Mais l'argumentation qui les relie dépasse chacun d'entre eux pour apporter une contribution plus large, d'une part, à une *sociologie comparative de la régulation de la pauvreté et de la (dé)formation du précariat post-industriel* et, d'autre part, à une *anthropologie historique du Léviathan néolibéral* (Wacquant 2012). Manière de repenser le néolibéralisme comme projet politique transnational, véritable « révolution par le haut » qui ne se réduit pas, comme le soutiennent tant ses détracteurs que ses promoteurs, à l'empire du marché mais qui englobe les moyens institutionnels requis pour faire advenir cet empire, à savoir une politique sociale disciplinaire (condensée par la notion de *workfare*) et l'expansion diligente du système pénal (que j'appelle *prisonfare*), sans oublier le trope de la *responsabilité individuelle* qui fait office de liant culturel entre ces trois composantes (Wacquant 2010a). Je résume brièvement les arguments-clefs de chaque tome avant de mettre en lumière leur soubassement théorique commun et leurs implications connexes.

**1.-La production politique de la marginalité avancée:** Le premier livre, *Parias urbains*, élucide les rapports entre classe et race au sein des « bas-quartiers » de la métropole postindustrielle en phase de polarisation sociospatiale (Wacquant 2006).<sup>3</sup> Je décris l'implosion subite du ghetto noir américain après l'acmé du mouvement pour les droits civils et je l'attribue au revirement des politiques publiques fédérales et locales du milieu des années 1970 --revirement multiforme que David Harvey (1989) résume bien par la formule, « de la ville managériale à la ville entrepreneuriale » mais qui, aux États-Unis, prend une tournure particulièrement virulente parce qu'il participe d'une revanche raciale. Ce revirement accélère la transition historique du ghetto communautaire, enserrant tous les Noirs dans un espace réservé qui les enferme et les protège à la fois, à l'*hyperghetto*, territoire de désolation qui ne contient plus que les fractions instables de la classe ouvrière afro-américaine, exposées à toutes les insécurités (économique, sociale, sanitaire, criminelle) par le délitement du canevas d'institutions parallèles qui caractérise le ghetto dans sa forme accomplie.

Je contraste ensuite cet éboulement soudain à la lente décomposition des territoires ouvriers de l'Union européenne à l'ère de la désindustrialisation. Je montre que la relégation urbaine procède de logiques différentes sur les deux continents : elle est déterminée par l'appartenance ethnique, modulée par la position de classe et accentuée par l'État en Amérique ; elle procède de l'inégalité de classe, infléchie par l'ethnicité (entendez l'immigration postcoloniale) et partiellement contrecarrée par l'action publique en France comme dans les pays voisins. Il s'ensuit que, loin de dériver vers le type sociospatial du ghetto comme instrument de fermeture ethnique (Wacquant 2005a), les quartiers déshérités des villes d'Europe s'en éloignent sous toutes les coutures, au point qu'on peut les qualifier d'*anti-ghettos*.

Je réfute ainsi la thèse à la mode d'une *convergence* transatlantique des quartiers déshérités sur le modèle du ghetto afro-américain et je pointe à sa place l'*émergence*, des deux côtés de l'Atlantique, d'un nouveau régime de pauvreté dans la ville nourri par la fragmentation du salariat, le recul de la protection sociale et la stigmatisation territoriale. Je conclus que l'État joue un rôle-pivot dans la production et la distribution tant sociale que spatiale de la marginalité urbaine : le destin du précariat postindustriel se révèle être économiquement sous-déterminé et politiquement sur-déterminé, et ce aussi bien en Europe qu'aux États-Unis --nouvelle entaille à ce que l'historien et juriste Michael Novak (2008)

<sup>3</sup> Ce livre a paru en français en 2006 sous le titre *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*. Mais sous-titre de la version anglaise augmentée, parue en 2008, dit mieux son intention: « Une sociologie comparée de la marginalité avancée ».

appelle joliment « le mythe de ‘l’État faible’ en Amérique ». Autant dire qu’il est urgent de replacer les structures et les politiques gouvernementales au cœur de la sociologie de la ville, en surplomb des rapports entre classe et ethnicité noués en bas de la structure spatiale, comme indiqué par le diagramme 1 ci-dessous.

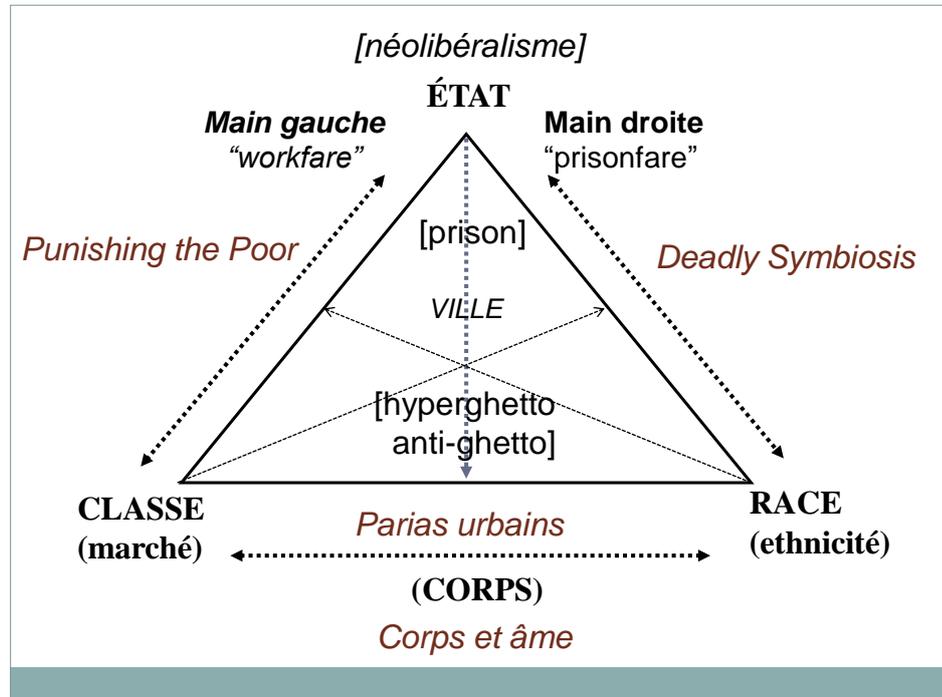


DIAGRAMME 1 : LE « TRIANGLE FATAL » DU PRÉCARIAT URBAIN

**2.-La gestion punitive de la misère comme composante du néolibéralisme :** Comment l’État va-t-il réagir et traiter cette *marginalité avancée* dont, paradoxalement, il a favorisé l’éclosion et l’enracinement au point de confluence des politiques de « dérégulation » économique et de retrécissement de la protection sociale ? Et comment, en retour, la normalisation et l’intensification de l’insécurité sociale dans les zones de relégation urbaine vont-elle contribuer au recalibrage du périmètre, des programmes et des priorités de la force publique (j’emploie cette expression à dessein) ? Les relations bi-univoques entre transformation de classe et remodelage de l’État dans ses missions sociale et pénale sont l’objet du second livre, intitulé *Punishing the Poor : The Neoliberal Government of Social Insecurity* (Wacquant 2009a), qui couvre le versant gauche du « triangle fatal » déterminant le sort du précarariat urbain.<sup>4</sup>

Les gouvernants auraient pu « socialiser » la pauvreté émergente en enrayant les mécanismes collectifs qui l’alimentent ou bien « médicaliser » ses symptômes individuels ; ils vont opter pour une autre voie, celle de la pénalisation. Ainsi s’invente aux États-Unis un nouveau dispositif de gestion de la marginalité urbaine qui combine politique sociale restrictive --c’est le remplacement du droit universel au *welfare* protecteur par l’obligation du *workfare* comme assistance conditionnée à l’orientation vers l’emploi dégradé-- et politique

<sup>4</sup> Je dois citer cet ouvrage selon son titre anglais, car le livre français intitulé *Punir les pauvres* mis sur le marché en 2004 par l’éditeur Agone sous ma signature n’est pas le mien : c’est une édition basée sur un texte truqué et tronqué, publié sans contrat ni bon à tirer, contre ma volonté expresse. Cette version française est donc bonne à mettre au panier ou à renvoyer à l’éditeur pour remboursement, au choix. Si vous souhaitez connaître mon analyse du « gouvernement néolibéral de l’insécurité sociale », lisez la version anglaise --ou allemande, espagnole, néerlandaise, turque, etc.-- qui est seule complète et conforme.

pénale expansive --accentuée par le glissement de la réhabilitation à la neutralisation comme philosophie du châtement-- centré sur les zones urbaines en déclin (hyperghetto étasunien, banlieues populaires en déshérence en France, “*sink estates*” britanniques, etc.) désignés à la vindicte publique par le discours de stigmatisation territoriale dans les métropoles dualisées. Ce dispositif va ensuite se diffuser et se transformer selon un processus de « traduction-trahison » à travers les frontières nationales, en conformité avec la structure de l’espace social et la configuration du champ politico-administratif propres à de chaque pays récepteur.<sup>5</sup>

*Punishing the Poor* accomplit trois ruptures pour dérouler trois arguments majeurs. Première rupture, découpler crime et châtement afin d’établir que l’irruption de l’État pénal, et donc le grand retour de la prison qu’on disait moribonde et condamnée à disparaître à court terme autour de 1975,<sup>6</sup> répond non pas à l’insécurité *criminelle* mais à l’insécurité *sociale* générée par la précarisation du salariat et à l’anxiété ethnique provoquée par la déstabilisation des hiérarchies d’honneur (corrélative de l’effondrement du ghetto noir aux États-Unis, de l’enracinement des populations immigrées et des avancées de l’intégration supranationale dans l’Union européenne). Deuxième rupture, intégrer dans un même modèle les renversements de la politique pénale et les permutations de la politique sociale qu’on a coutume de tenir séparés, car ces deux politiques sont mutuellement imbriquées: elles visent la même population prise dans les failles et les fossés de la structure sociospatiale polarisée; elles mettent en oeuvre les même techniques (fichage, surveillance, dénigrement et sanctions graduelles) et obéissent à la même philosophie de l’individualisme behavioriste; et les objectifs panoptiques et disciplinaires de la première tendent à contaminer la seconde. Je mobilise pour ce faire le concept de “champ bureaucratique” de Bourdieu (1993), qui m’amène à réviser la thèse classique de Piven et Cloward ([1971] 1994) sur la « régulation de la pauvreté » par l’aide sociale: désormais la main gauche et la main droite de l’État concourent à effectuer la « double régulation » punitive des fractions instables du prolétariat postindustriel.

La troisième rupture consiste à mettre fin à l’affrontement stérile entre tenants des approches économiques, inspirées de Marx et Engels, qui voient dans la justice criminelle un instrument de contrôle de classe en liaison avec le marché du travail, et les approches culturalistes, dérivées de Durkheim, selon lesquelles le châtement est un langage qui permet d’étayer la solidarité sociale et d’exprimer les sentiments partagés qui fondent la communauté civique. Il suffit, grâce au même concept de champ bureaucratique, de *tenir ensemble les moments matériels et symboliques de toute politique publique* pour réaliser que la pénalité peut fort bien remplir les fonctions de contrôle et de communication soit simultanément, soit successivement, et donc jouer de concert dans les registres instrumental et expressif.

---

<sup>5</sup> Ceux qui doutent de la pertinence du schéma étasunien du *workfare* en dehors de l’aire anglo-saxonne peuvent consulter le livre de Lodemel et Trickey (2001), joliment intitulé “*An Offer You Can’t Refuse*”: *Workfare in International Perspective*. Il documentait, il y a une décennie déjà, le glissement généralisé des politiques sociales des droits vers les devoirs des récipiendaires, les restrictions administratives à l’accès et la contractualisation de l’aide, ainsi que l’introduction de programmes de travail obligatoire dans six pays de l’Union européenne. Pour une radiographie plus large des variantes du “*workfare state*”, voir Peck (2001).

<sup>6</sup> Quand Michel Foucault publie *Surveiller et punir*, le consensus international parmi les analystes de la question pénale est que la prison est une institution discréditée et obsolète. L’enfermement est unanimement considéré comme une survivance d’un âge révolu du châtement vouée à être supplantée par des peines alternatives en milieu ouvert (c’est l’acmé du mouvement dit anti-institutionnel en psychiatrie et en faveur de la « décarcération » en pénologie). Foucault (1975 : 358, 354, 359) lui-même souligne que « la spécificité de la prison et son rôle de joint perdent de leur raison d’être » avec la diffusion des disciplines et des techniques carcérales « dans toute l’épaisseur le corps social » et la pluralisation des instances habilitées à « exercer un pouvoir de normalisation ». Contre toute attente, le taux d’incarcération a bondi pratiquement partout depuis: il a quintuplé aux États-Unis et doublé en France, en Italie et en Angleterre ; il a quadruplé aux Pays-Bas et au Portugal et sextuplé en Espagne.

Je conclus *Punishing the Poor* en contrastant mon modèle de la pénalisation comme technique politique de gestion de la marginalité urbaine avec la caractérisation de la « société disciplinaire » par Michel Foucault (1975), la thèse de l'émergence de la « culture du contrôle » de David Garland (2001) et la vision de la politique néolibérale de David Harvey (2005). Ce faisant, je démontre que l'expansion et l'exaltation de l'aile pénale de l'État (centré sur la prison aux États-Unis et emmené par la police dans l'Union Européenne) n'est pas une déviation tératologique ou un dévoiement du néolibéralisme mais, bien au contraire, une de ses composantes à part entière. De même qu'à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, l'État moderne naissant innove conjointement l'assistance aux pauvres et la prison pénale pour endiguer le flot des vagabonds et des mendiants qui envahissent les villes commerçantes du Nord de l'Europe (Lis et Soly 1979, Rusche et Kirschheimer [1939] 1994), de même au crépuscule du 20<sup>ème</sup> siècle l'État néolibéral renforce et redéploie son appareil policier, judiciaire et carcéral pour juguler les désordres causés par la diffusion de l'insécurité sociale au bas de l'échelle des classes et des places, et pour réaffirmer par le spectacle de la *pornographie sécuritaire* l'autorité d'un gouvernement en mal de légitimité suite à l'abandon de ses missions de protection économique et sociale.

**3.-La synergie formatrice entre racisation et pénalisation :** Le crescendo de la marginalité avancée et le virage vers sa contention punitive sont tous deux puissamment stimulés et infléchis par la division ethnique, ancrée dans l'opposition Noirs/Blancs aux États-Unis et centrée sur la césure national/étranger postcolonial en Europe occidentale. Cette inflexion opère indirectement, par le biais de la bissectrice de l'angle « classe-race-État » portée sur le diagramme 2 (et traitée par le chapitre 7 de *Punishing the Poor*, sur « La prison comme succédané du ghetto »), mais surtout directement, à travers les rapports bidirectionnels entre race et État. Ces rapports sont représentés par le coté droit du triangle et couverts par le troisième livre, *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of the Penal State* (à paraître chez Polity Press, puis en traduction française au Seuil).

La connection synergistique entre clivage ethnoracial et développement de l'État pénal est le problème le plus difficile à poser et à résoudre de ce programme d'investigations pour plusieurs raisons.<sup>7</sup> Premièrement, l'étude de la domination raciale est un bourbier conceptuel et un secteur de la recherche où la gesticulation politique et la déclamation morale priment trop souvent sur la rigueur analytique et la qualité des matériaux empiriques (Wacquant 1997). Ensuite, la probabilité de succomber à la logique du procès, qui est l'ennemi juré du raisonnement sociologique, très forte dès qu'on touche au « racisme », est ici redoublée par le fait de considérer une institution, la justice criminelle, qui a justement pour fonction officielle de rendre des jugements de culpabilité. Troisièmement, il faut, pour comprendre la connection contemporaine entre race et puissance publique, remonter quatre siècles en arrière, à la fondation de la colonie américaine qui deviendra les États-Unis, sans pour autant tomber dans le piège qui consiste à faire du présent l'héritage inerte et inéluctable d'un passé honteux qui reste à expier. Enfin, la division ethnoraciale n'étant pas une chose mais une activité (symbolique, une relation objectivée et incarnée), elle n'est pas figée et constante ; elle évolue par à-coups au fil de l'histoire en fonction justement du mode opératoire de l'État. Ces difficultés expliquent que j'aie par deux fois repris le livre à mon éditeur pour le réviser de fond en comble (et donc que vous ne pouvez l'évaluer à ce jour qu'à

---

<sup>7</sup> Le concept de synergie (provenant du grec *syn*, ensemble, et *ergon*, travail) traduit bien l'idée que racisation et pénalisation oeuvrent de concert à la production de parias d'État à la manière de deux organes symboliques agissant ensemble sur le fonctionnement du corps social. Quand Émile Littré l'introduit dans son *Dictionnaire de la langue française* (1872-77), il assigne cette notion à la physiologie et la définit comme le « concours d'action, d'effort, entre divers organes, divers muscles. Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction ».

travers les articles qui livrent des versions préliminaires et provisoires des principaux chapitres).

*Deadly Symbiosis* montre comment le clivage ethnoracial lubrifie et intensifie la pénalisation et comment, en retour, l'essor de l'État pénal façonne la race comme modalité de classification et de stratification, en associant *blackness* et dangerosité et en scindant la population noire selon un gradient judiciaire (Wacquant 2005b). La démonstration procède en trois étapes qui nous transportent sur trois continents. Première étape : je reconstitue la chaîne des quatre institutions qui ont successivement œuvré à définir et contenir les Noirs au long cours de l'histoire des États-Unis,<sup>8</sup> à savoir, l'esclavage de 1619 à 1865, le régime de terrorisme racial dit « de Jim Crow » dans le Sud de 1890 à 1965, le ghetto de la métropole fordiste et nordiste entre 1915 et 1968, et enfin la constellation hybride née de l'interpénétration mutuelle de l'hyperghetto et du système carcéral hypertrophique. J'établis que l'inflation sidérante de l'emprisonnement des Noirs *de classe inférieure* depuis 1973 (la bourgeoisie noire *bénéficiant* de cette même expansion pénale) résulte de l'effondrement du ghetto comme nasse ethnique et du déploiement du filet pénal autour de ses décombres. Ce maillage carcéral est consolidé par deux séries convergentes de changements qui, d'un côté, « prisonisent » le ghetto et, de l'autre, « ghettoïsent » la prison, de sorte que s'instaure entre eux une triple relation d'équivalence fonctionnelle, d'homologie structurale et de syncrétisme culturel (Wacquant 2001). La symbiose entre ghetto et prison pérennise la marginalité socio-économique et la souillure symbolique du sous-prolétariat noir urbain ; et elle recompose la signification de la « race » et l'architecture de la citoyenneté en secrétant une culture publique racialisée du dénigrement des criminels.

J'élargis ensuite ce modèle pour y englober le sur-emprisonnement des immigrés postcoloniaux dans l'Union européenne --qui, fait remarquable et trop peu connu, s'avère plus aigu dans la plupart des pays membres que celui des Noirs américains outre-Atlantique (Wacquant 2005c). Le ciblage sélectif et le confinement préférentiel des étrangers issus des anciens empires occidentaux prend deux formes complémentaires, l'expurgation carcérale et l'expulsion géographique (avec le cérémonial médiatico-bureaucratique de « l'avion-charter »), qui visent à carillonner la fortitude des autorités et à raffermir la frontière entre « eux » et un « nous » européen en phase de cristallisation.<sup>9</sup> *Pénalisation, racisation et dépolitisation des turbulences urbaines* associées à la marginalité avancée progressent ainsi de concert et se renforcent circulairement sur le continent européen comme aux États-Unis.

---

<sup>8</sup> Je rappelle que l'assignation sociale et légale à la catégorie de Noir aux États-Unis s'appuie sur la filiation généalogique d'un esclave importé d'Afrique et non pas sur l'apparence physique, et qu'elle « efface » le métissage (de fait majoritaire) par l'application stricte du principe d'hypodescendance en vertu duquel la progéniture d'une union mixte appartient au groupe considéré comme inférieur. Cette configuration symbolique, qui préfigure l'isolement social et spatial extrême des Noirs américains dans leur société, est pratiquement unique au monde (Davis 1991).

<sup>9</sup> Le discours infâme prononcé par Nicolas Sarkozy à Grenoble en juillet 2010 offre une illustration outrancière de cette logique de segmentation et de honissement symboliques par la pénalisation. Soucieux de restaurer sa crédibilité évaporée en matière de « sécurité » en prévision des élections présidentielles de 2012, le chef de l'État y déclare « la guerre contre les trafiquants et les délinquants » et annonce la nomination d'un policier à poigne au poste de préfet local. Il associe directement les étrangers indésirables à la criminalité (alors même que l'incident qui motivait son intervention n'impliquait que des citoyens français); il les désigne ouvertement à la vindicte d'État et prescrit leur traitement aggravé et discriminatoire par la justice (en proposant, outre des « peines-plancher » automatiques, de déchoir de leur nationalité les « français naturalisés depuis moins de dix ans » condamnés pour violences envers des policiers et gendarmes, mesure parfaitement contraire à la constitution française et aux conventions européennes). Et il lance une campagne policière de démantèlement des « camps illégaux de Roms » et d'expulsion en masse de leurs habitants visant à faire du chiffre et des images pour le journal télévisé de 20 heures. Cette bouffé de *pornomanie sécuritaire* vaudra à la France les protestations diplomatiques véhémentes de la Roumanie et de la Bulgarie, les remontrances officielles et la menace de sanctions de l'Union européenne et l'opprobre internationale (par la voix du Vatican, des Nations Unies, etc.).

La même logique est à l'œuvre en Amérique latine, où j'emmène pour finir le lecteur scruter la militarisation de la pauvreté dans la métropole brésilienne comme révélateur de la logique profonde de la pénalisation (Wacquant 2008a). Dans le contexte d'inégalités et de violences de rue extrêmes adossées à un État patrimonial qui tolère la discrimination judiciaire courante et la brutalité policière sans frein, et vu les conditions de réclusion effroyables imposées aux détenus, appliquer la contention punitive aux habitants des *favelas* en déclin revient à les traiter comme des *ennemis de la nation* et ne fait au final qu'alimenter l'irrespect de la loi et l'abus routinier du pouvoir pénal.

## II

J'en viens maintenant à l'inspiration théorique de mon travail, qui n'est pas toujours clairement perçue par mes lecteurs (ou bien seulement par éclipse ou par ellipse), alors même qu'elle donne la clef de l'intelligibilité d'ensemble d'investigations qui, sans elle, pourraient paraître passablement dispersées. Pour démêler les connections triangulaires entre restructuration de classe, division ethnoraciale et fabrique de l'État à l'ère du néolibéralisme triomphant, j'adapte plusieurs concepts développés par Pierre Bourdieu (1997) et je les fais travailler sur de nouveaux fronts, marginalité, ethnicité, pénalité, du niveau micro des aspirations individuelles et des rapports interpersonnels dans la vie quotidienne au plan macrosociologique des formes étatiques (cf. le diagramme 2 ci-dessous) :

-*pouvoir symbolique* éclaire la pénalité comme abjection d'État et la racisation comme violence à base cognitive, mais aussi, plus largement, comment les politiques publiques contribuent à la construction de la réalité urbaine par leurs activités de classification et de catégorisation officielles (avec, par exemple, l'invention en France de la notion de « quartier sensible » et les effets qu'elle induit sur le comportement de l'administration, des médias, et des entreprises mais aussi parmi les habitants des zones ainsi désignées et leurs voisins) ;

-*champ bureaucratique* focalise la distribution (ou non) des biens publics et permet de relier entre elles politiques sociales et politiques pénales, de détecter leurs rapports de suppléance fonctionnelle ou de colonisation, et de reconstruire leurs évolutions convergentes comme le produit de luttes, autour et au sein même de l'État, opposant le pôle protecteur (et féminin) au pôle disciplinaire (et masculin), pour la définition et le traitement des « problèmes sociaux » dont les quartiers de relégation sont le creuset et le point de fixation ;

-*espace social* aide à cartographier la distribution des espèces spécifiques de capital qui déterminent les chances de vie aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine, puis à sonder les correspondances (ou bien les schismes) entre les structures physiques, sociales et symboliques de la ville; et enfin

-*habitus* nous presse de réintroduire dans l'analyse l'expérience charnelle des agents --et l'incarcération et la racisation ne sont rien sinon une *contrainte corporée*-- et nous invite à montrer comment les structures sociales se retraduisent en réalités vécues en se sédimentant dans les organismes socialisés sous forme de dispositions à l'action et à l'expression, qui tendent à reproduire ou à transformer les institutions qui les ont produites selon qu'elles s'accordent ou qu'elles divergent dans leur conformation.

Il existe en outre une relation d'implication logique et de causalité en chaîne entre ces différents niveaux (suggérée par le diagramme 2):<sup>10</sup> le pouvoir symbolique s'imprime sur l'espace social en orientant la distribution des ressources efficientes aux différentes catégories pertinentes d'agents, distribution que le champ bureaucratise avalise ou amende en fixant le taux de conversion mutuelle des diverses formes de capital. Autrement dit, on ne peut pas comprendre l'organisation des hiérarchies urbaines sans insérer dans son équation explicative l'État comme instance de stratification et de classification. À son tour, la structure de l'espace social s'objective dans l'espace bâti et s'incarne dans des catégories de perception, d'appréciation et d'action qui guident les stratégies pratiques des agents dans la vie quotidienne, sur le marché du travail, dans leur commerce avec les institutions publiques, etc., et qui donc façonnent leur rapport subjectif à l'État (qui fait partie intégrante de la réalité objective de ce même État).

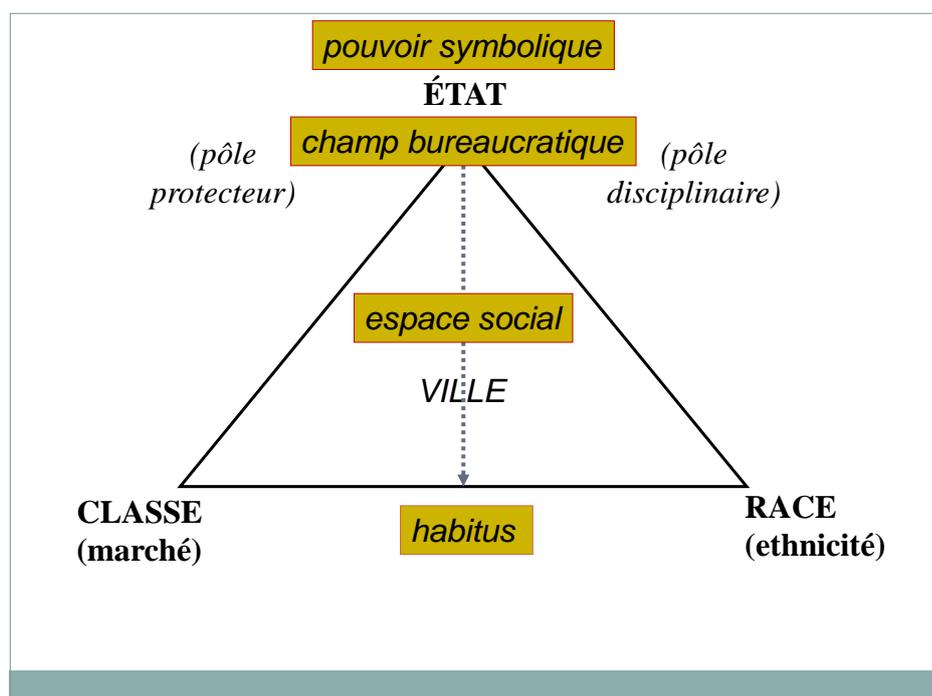


DIAGRAMME 2 : L'ARCHITECTURE THÉORIQUE SOUS-JACENTE

C'est cet engrenage conceptuel qui articule l'ethnographie de la boîte présentée dans mon livre *Corps et âme* (Wacquant 2000) à la comparaison institutionnelle qui charpente *Parias urbains*. À mes yeux, ces ouvrages sont les deux faces d'une même enquête sur la structure et l'expérience de la marginalité (comme indiqué par le diagramme 1), approchée sous deux angles opposés mais complémentaires: *Corps et âme* livre une anthropologie charnelle d'un métier du corps dans le ghetto, une sorte de coupe phénoménologique, du point de vue de l'« agent signifiant » cher aux pragmatistes enchassé dans une tranche de vie ordinaire vue de l'intérieur et d'en bas, tandis que *Parias urbains* déroule une macrosociologie analytique et comparative du ghetto construite d'en haut et de l'extérieur du monde vécu qu'il encadre.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Pour une discussion approfondie des rapports entre ces différents concepts, qui souligne la place barycentrique du capital symbolique dans ses diverses incarnations, voir Bourdieu et Wacquant (1992).

<sup>11</sup> La mise à plat des stratégies de vie d'un "hustler" dans l'économie de rapine de la rue (Wacquant 1992) et des torsions pratiques et normatives que l'hyperghetto impose au mariage (Wacquant 1996) sont deux des multiples points de jonction entre ces deux niveaux et modalités d'analyse: en l'occurrence, mes principaux informateurs

J'utilise ces notions comme autant de leviers théoriques pour usiner des concepts qui m'aident à détecter les nouvelles formes de la marginalité urbaine, à identifier les activités de l'État orientées vers sa production en amont et son traitement en aval, et partant à mesurer les vecteurs d'inégalité émergents dans la métropole dualisée à l'âge de l'insécurité sociale diffuse (voir diagramme 3). Ainsi, dans *Parias urbains*, je m'adosse à la notion d'espace social pour introduire la triade *ghetto/hyperghetto/anti-ghetto* et disséquer les constellations sociospatiales changeantes qui contiennent les populations déshéritées et déshonorées prises au pied de l'échelle des lieux qui composent la ville (Wacquant 2008a et 2011a). En mariant la théorie du pouvoir symbolique de Bourdieu ([1990] 2000) et l'analyse de la gestion des « identités souillées » de Goffman (1964), je forge le concept de *stigmatisation territoriale* pour révéler comment, par le truchement de mécanismes cognitifs opérant à plusieurs niveaux emboîtés, le dénigrement spatial des quartiers de relégation affecte la subjectivité et les liens sociaux de leurs habitants comme les politiques étatiques qui les modèlent.<sup>12</sup> En accord avec les préceptes de l'épistémologie bachelardienne, je développe une caractérisation idéal-typique du nouveau régime de *marginalité avancée* (appelé ainsi parce qu'elle n'est ni résiduelle, ni cyclique, ni transitoire mais organiquement liée aux secteurs les plus avancés de l'économie politique contemporaine, et notamment à la financiarisation du capital) qui fournit une grille analytique précise pour la comparaison internationale.

Dans *Punishing the Poor* et une série d'articles dérivés (Wacquant 2010b, 2010c et 2011c), j'élabore la notion de *prisonfare* par analogie conceptuelle avec celle de *welfare*, pour désigner le canevas des politiques --comprenant les catégories, les agences bureaucratiques et les discours justificateurs-- qui entendent régler les maux urbains en activant le bras judiciaire de l'État plutôt que les services sociaux. Je suggère que la *contention punitive* est une technique générale de gouvernement des catégories marginalisées qui peut prendre la forme de l'assignation à un district déshérité ou de la circulation sans fin dans les circuits pénaux (police, tribunal, maison d'arrêt, prison et leurs tentacules organisationnelles que sont probation, conditionnelle, banques de données judiciaires, etc.). Je décris le dispositif politique ascendant, qui s'appuie sur la double régulation des pauvres à travers le *workfare* disciplinaire et le *prisonfare* neutralisant, comme *libéral-paternaliste*, car il applique la doctrine du « laissez faire et laissez passer » en haut de la structure des classes, envers les possesseurs du capital économique et culturel, mais s'avère intrusif et directif en bas, quand il s'agit de contenir les turbulences sociales générées par la normalisation de l'insécurité sociale et le creusement des inégalités. Ce dispositif participe de la construction d'un *État-centaure* qui présente un profil radicalement différent aux deux bouts de l'échelle des classes et des places, en violation de la norme démocratique qui veut que tous les citoyens soient traités de la même façon. Ses dirigeants utilisent la « guerre au crime » (qui n'en est pas une) comme un théâtre bureaucratique pour réaffirmer leur autorité et *mettre en scène la « souveraineté »* de l'État au moment même où celle-ci est battue en brèche par le débridage de la mobilité du capital et l'intégration juridico-économique dans des ensembles politiques supranationaux.

Dans *Deadly Symbiosis*, je propose de remplacer la notion séduisante mais trompeuse d'« incarcération de masse », qui borne aujourd'hui les débats scientifiques et civiques sur

---

pour ces deux études de cas étaient aussi des boxeurs. De même, les démêlés judiciaires au long cours de mon meilleur ami et *ring buddy* du Woodlawn Boys Club m'ont fourni un analyseur vivant des rapports entre marginalité et pénalité dans le temps biographique et à l'échelle microsociologique.

<sup>12</sup> Ce concept a depuis été développé théoriquement et étendu empiriquement à trois continents, cf. Wacquant (2007, 2010d, 2011b), les travaux réalisés dans le cadre du réseau interdisciplinaire et international <advancedurbanmarginality.net>, et la bibliographie sélective assemblée par Tom Slater, Virgílio Pereira et Loïc Wacquant pour le numéro thématique de *Environment & Planning E* sur "Territorial Stigmatization in Action" (sous presse).

prison et société aux États-Unis (je l'ai moi-même employée sans trop y penser dans mes publications jusqu'en 2006), par le concept plus affiné d'*hyperincarcération*, afin de souligner l'*extrême sélectivité de la pénalisation* selon la position de classe, l'appartenance ethnique ou le statut civique, et le lieu de résidence, sélectivité qui est une propriété constitutive --et non adventice-- de la politique de gestion punitive de la misère (Wacquant 2011c : 218-219). Je rappelle que le châtement est non seulement une capacité politique cruciale de l'État, comme le soutenait il y a un siècle déjà Durkheim dans *De la division du travail social* ([1893] 1980): elle est aussi le paradigme du déshonneur public, infligé comme sanction du « démérite » individuel, moral et donc civique, du criminel.

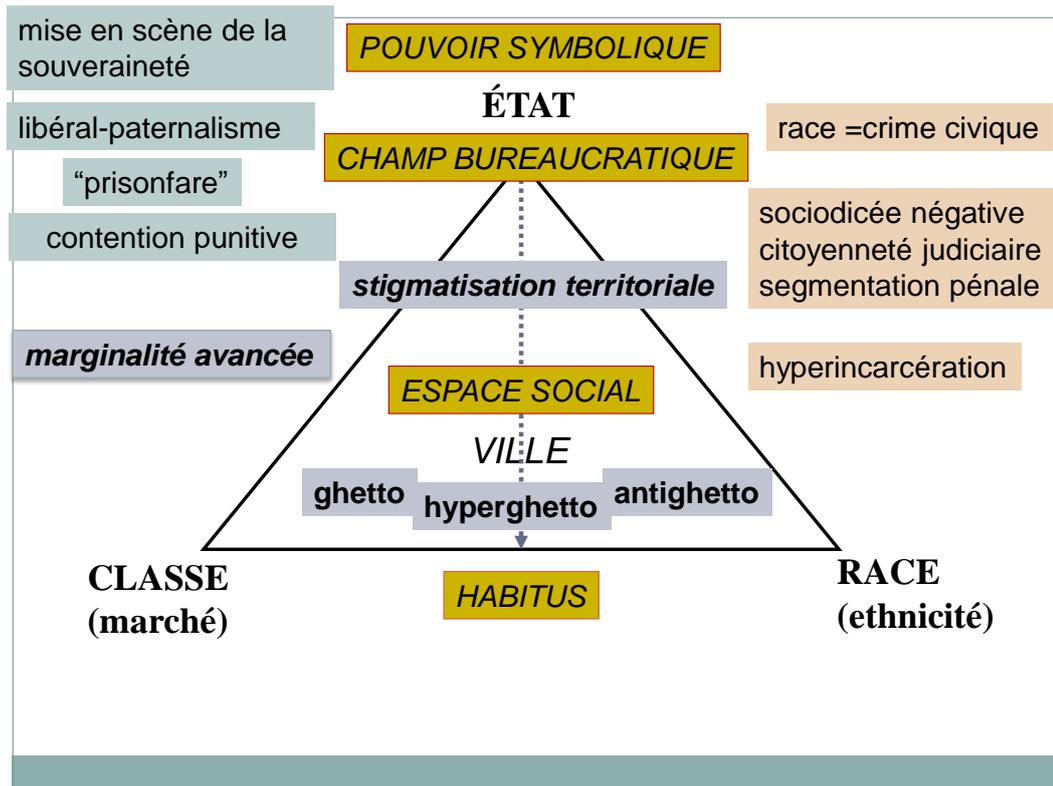


DIAGRAMME 3: LES PRINCIPAUX CONCEPT DÉVELOPPÉS

Ce qui me conduit à caractériser la pénalité comme un opérateur de *sociodicée négative* : par son fonctionnement routinier plus encore que par l'éclat des scandales qu'elle apaise et déchaîne tour à tour (Garapon et Salas 2006), la justice criminelle produit une justification institutionnelle du malheur du précaire au pied de l'échelle sociale, justification qui fait écho à la *sociodicée positive* du bonheur des dominants qu'effectue la distribution des diplômes des universités d'élite sur la base du « mérite » scolaire au sommet de cette même échelle (Bourdieu 1989). Il suffit alors d'envisager « la race comme un crime civique » (Wacquant 2005b) pour déceler la parenté profonde --c'est bien plus qu'une similitude ou une affinité, même « élective » à la Weber-- entre racisation et pénalisation: toutes deux impliquent une amputation de l'être validée par l'autorité symbolique suprême. La catégorisation raciale et la sanction judiciaire fabriquent des *parias d'État*, d'autant plus diminués qu'elles se conjuguent.

### III

Je m'excuse si j'ai été allusif quand j'aurais dû être didactique, et vice-versa, mais, pour couvrir mon sujet tout en faisant bref, il m'a fallu tronquer mon raisonnement et compresser mes arguments. J'espère toutefois que ces éléments de cartographie analytique vous permettront de mieux comprendre et surtout de relier entre eux les trois ouvrages dont nous allons débattre. Par anticipation, je vais sans doute réagir à certaines de vos critiques sur tel livre en relevant que la réponse se trouve déjà dans tel autre, ou que la question est déplacée voire résolue en raison de la division du travail qui s'établit entre eux. Je ne dirai pas cela pour me défausser : c'est l'économie d'ensemble du projet qui le veut, si tant est que le tout est plus que la somme des parties que chaque groupe correspondant de lecteurs tend à autonomiser selon la focale de sa spécialité.<sup>13</sup> Les avancées empiriques et les trouvailles conceptuelles faites dans chaque livre sont directement tributaires de celles faites dans les autres. Un seul exemple : je n'aurais pas décelé le lien souterrain entre pénalisation et racisation comme formes sœurs de l'*infamia* d'État si je n'avais pas d'abord élaboré la stigmatisation territoriale comme l'une des propriétés distinctives de la marginalité avancée, puis discerné le parallèle structural et fonctionnel entre l'hyperghetto et la prison.

Je précise, en guise de coda et pour vous rassurer, que je ne me suis pas assis en 1990 avec en tête le projet extravagant d'écrire une trilogie. C'est le cheminement de la recherche, les avancées (et les nombreuses reculades) empiriques qu'il a provoqué et les problèmes théoriques qu'il a fait surgir (ou disparaître), qui m'a conduit au fil des ans d'un sommet à l'autre du triangle classe-ethnicité-État, et ce sont des connexions existentielles imprévues qui m'ont propulsé le long des versants qui les rattachent.<sup>14</sup>

Au départ, il y a le choc inséparablement émotionnel et intellectuel éprouvé devant la désolation urbaine et humaine inouïe des vestiges du South Side, dont le spectacle lunaire s'étale littéralement à ma porte quand j'atterris à Chicago. Ce choc me pousse à entrer dans la salle de boxe comme poste d'observation à partir duquel je reprends la question du couplage de « race et classe » dans la ville étasunienne et j'entreprends de reconstruire la notion de ghetto d'en bas, en opposition avec le regard lointain qui pilote la sociologie étasunienne sur le sujet. En réponse à l'irruption du discours-panique sur la supposée « ghettoïsation » des quartiers populaires en France puis à sa propagation à travers l'Europe, j'enrichis ma perspective historique d'un axe comparatif. C'est cette comparaison qui met en lumière le rôle décisif, mais différent des deux côtés de l'Atlantique, de l'État dans la production de la marginalité. Puis, magnétisé par le métier de boxeur, je dresse les histoires de vie de mes potes du *gym* et je réalise qu'ils sont pratiquement tous passés par la case prison : si je veux comprendre l'espace des possibles qui leur sont ouverts --ou, en l'occurrence, fermés-- je dois impérativement faire entrer l'institution carcérale dans mon champ de mire sociologique.

C'est alors que je réalise que la croissance boulimique du système pénal américain depuis 1973 est parfaitement concomitante et complémentaire de l'atrophie organisée de l'aide sociale et de sa reconversion disciplinaire en tremplin vers l'emploi précaire. Le retour historique sur l'invention la prison au 16<sup>ème</sup> siècle confirme par la suite le lien organique qui

---

<sup>13</sup> Il est révélateur que les contributions aux symposia consacrés à *Urban Outcasts* (par *City* en 2008, *International Journal of Urban and Regional Research*, *Revue française de sociologie* et *Pensar* en 2009, et *Urban Geography* en 2010) et à *Punishing the Poor* (organisés par le *British Journal of Criminology*, *Theoretical Criminology*, *Punishment & Society*, *Critical Sociology* and *Studies in Law, Politics & Society*, *Criminology & Justice Review*, *The Howard Journal of Criminal Justice*, *Prohistoria* et *Revista Española de Sociología*) reproduisent la séparation établie entre disciplines (avec, en gros, la sociologie et la géographie urbaine d'un côté et la criminologie de l'autre, le travail social et la science politique restant aux abonnés absents) et portent exclusivement sur l'un de ces deux livres en omettant l'autre. L'ouvrage collectif dirigé par Squires et Lea (2012) est une rare tentative pour connecter le schéma de la marginalité avancée à mon analyse de l'État pénal, mais au prix de négliger l'axe racisation-pénalisation.

<sup>14</sup> Pour une discussion plus complète des liens analytiques et biographiques entre "Corps, ghetto et État pénal" et des motivations civiques qui m'ont poussé à les démêler, voir Wacquant (2009c).

joint, dès leur origine, l'assistance aux pauvres et le confinement pénal, et donne un fondement structural à l'intuition empirique de leur complémentarité fonctionnelle. Entretemps, j'ai retracé dans *Les Prisons de la misère* la diffusion planétaire de la politique policière de « tolérance zéro », fer de lance de la pénalisation de la pauvreté dans la ville polarisée, et montré qu'elle s'effectue dans le sillage de la « dérégulation » du travail déqualifié et de la reconversion du *welfare* en *workfare* : elle participe de la construction du Léviathan néolibéral (Wacquant 1999, 2009b et 2010e).

A chaque étape, la division ethnoraciale fait office de catalyseur ou de multiplicateur : elle accentue la fragmentation du salariat en segmentant et en opposant les travailleurs ; elle facilite le retrait de l'aide sociale et le déploiement de l'appareil pénal car il est d'autant plus aisé de durcir les politiques envers les assistés et les criminels qu'ils sont perçus comme des « *outsiders* » civiques, congénitalement souillés et définitivement incorrigibles, que tout oppose aux citoyens « établis » (pour invoquer la dichotomie chère à Elias et Scottson [1965] 1994). Mais, surtout, le marquage racial s'avère être de même nature que le châtement pénal : ce sont deux manifestations jumelles du *déshonneur d'État*. C'est ainsi que, sans jamais en avoir eu l'intention, j'en suis venu à pratiquer une espèce insolite (certains diraient sans doute insolente) de *sociologie du politique* puisque je me retrouve confronté en fin de course à la question de l'État et entraîné à mon corps défendant dans des débats théoriques et comparatifs sur la nature du néolibéralisme et sur la contribution de la pénalité à son avènement.<sup>15</sup>

Le « triangle fatal » qui décide du sort du précaire urbain est un schéma *ex post* qui a émergé graduellement au fur et à mesure de l'avancement des investigations dont j'ai rappelé ici les grandes lignes. C'est ce qui explique que les trois livres qui les résument soient sortis tardivement (avec presque une décennie de décalage en moyenne par rapport à la production des données) et dans le désordre : il a fallu que je les repense et que je les récrive à plusieurs reprises pour mieux les séparer et les raccorder à la fois. Cet agencement analytique est aussi ce qui donne plus de force et de poids à chacun d'entre eux. Notre rencontre ce jour sera, j'espère, l'occasion d'en attester concrètement.

Mon intervention et ma présence ici sont une *invitation à une lecture transversale et générative*, non pas pour le plaisir esthète de rompre avec les conventions académiques, mais pour tirer collectivement tous les profits empiriques et théoriques qu'il y a à raccorder les thèmes des trois séances de cet après-midi. Je conclurai donc par ce « cri du cœur » analytique : spécialistes de la marginalité urbaine, de l'ethnicité et de la pénalité, unissez-vous ! Vous n'avez rien à perdre que vos chaînes conceptuelles et vous avez un monde de découvertes scientifiques à faire et de recommandations pratiques à interjecter dans le débat public.

\* Ce texte est une version comprimée et clarifiée de ma communication d'ouverture au colloque « Marginalité, pénalité et division ethnique dans la ville à l'ère du néolibéralisme triomphant : journée d'études autour de Loïc Wacquant », organisé à l'Université Libre de Bruxelles le 15 octobre 2010. Je remercie le Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains, le Groupe d'Études sur le Racisme et les Migrations, l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, et la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'ULB pour leur accueil et leur soutien à cette entreprise collective, et Mathieu Hilgers pour l'avoir coraqué avec intelligence et persistance.

---

<sup>15</sup> Une approche bourdieusienne en termes de « basculement droitier du champ bureaucratique » (lui-même pris dans le glissement du champ du pouvoir vers le pôle économique) permet de frayer une voie médiane entre les deux modèles dominants et symétriquement mutilés du néolibéralisme comme « règne du marché » ou comme « gouvernementalité » inspirés par Marx et Foucault respectivement (voir Wacquant 2012 et les 7 réponses à cette thèse dans les numéros suivants de cette revue).

## REFERENCES

- Bourdieu, Pierre. 1989. *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris: Minuit.
- Bourdieu, Pierre, 1993. « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 96-97 : 49-62.
- Bourdieu, Pierre. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Le Seuil.
- Bourdieu, Pierre. [1990] 2000. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Le Seuil.
- Bourdieu, Pierre et Loïc Wacquant. 1992. *An Invitation to Reflexive Sociology*. Chicago : University of Chicago Press (nouvelle traduction augmentée et corrigée, *Une invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2013).
- Castel, Robert. 1996. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Castells, Manuel. 2000. *End of Millennium: The Information Age: Economy, Society, and Culture*, Volume 3. Oxford : Basil Blackwell.
- Davis, James F. 1991. *Who Is Black? One Nation's Definition*. University Park, PA: Pennsylvania State University Press.
- Durkheim, Émile. [1893] 2007. *De la division du travail social*. Paris : PUF.
- Fassin, Didier et Éric Fassin (eds.). 2006. *De la question sociale à la question raciale ?* Paris : La Découverte.
- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Elias, Norbert et John L. Scotson. [1965] 1994. *The Established and the Outsiders*. London : Sage.
- Garapon, Antoine et Denis Salas. 2006. *Les Nouvelles sorcières de Salem. Leçons d'Outreau*. Paris : Le Seuil.
- Garland, David, 2001. *The Culture of Control : Crime and Social Order in Contemporary Society*. Chicago : University of Chicago Press.
- Geremek, Bronislaw. [1978] 1987. *La Potence et la pitié. L'Europe des pauvres du Moyen Age à nos jours*. Paris : Gallimard.
- Goffman, Erving. 1964. *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall (trad. fr., *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975).
- Harvey, David. 1989. « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism ». *Geografiska Annaler* 71, no. 1: 3-17
- Harvey, David, 2005. *A Brief History of Neoliberalism*. New York : Oxford University Press.
- Lodemel, Ivar et Heather Trickey. 2001. *"An Offer You Can't Refuse": Workfare in International Perspective*. Bristol : Policy Press.
- Lis, Catharina and Hugo Soly. 1979. *Poverty and Capitalism in Pre-industrial Europe*. Brighton : Harvester Press.
- Ndiaye, Pap. 2008. *La Condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris: Calmann-Lévy.
- Novak, Michael J. 2008. « The Myth of the 'Weak' American State ». *The American Historical Review* 113, no 3 (juin): 752-772.
- Peck, Jamie. 2001. *Workfare States*. New York : The Guilford Press.
- Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward. [1971] 1993. *Regulating the Poor : The Functions of Public Welfare*. New York : Vintage.
- Rusche, Georg et Otto Kirchheimer. [1939] 1994. *Peine et structure sociale. Histoire et « théorie critique » du régime pénal*. Paris : Les Éditions du Cerf.
- Squires, Peter and John Lea (dir.). 2012. *Criminalisation and Advanced Marginality: Critically Exploring the Work of Loïc Wacquant*. Bristol: Policy Press.
- Wacquant, Loïc. 1992. « "The Zone": Le métier de 'hustler' dans le ghetto noir américain ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 93 (juin): 38-58 (repris in Pierre Bourdieu et al., *La Misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993, pp. 181-204).
- Wacquant, Loïc. 1996. « Un mariage dans le ghetto ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 113 (juin): 63-84.
- Wacquant, Loïc. 1997. « For an Analytic of Racial Domination ». *Political Power and Social Theory* 11 (Symposium sur "Rethinking Race"): 221-234.
- Wacquant, Loïc. 1999. *Les Prisons de la misère*. Paris: Raisons d'agir Éditions.

- Wacquant, Loïc. 2000. *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille and Montréal: Agone, Comeau & Nadeau.
- Wacquant, Loïc. 2001. "Symbiose fatale: quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent". *Actes de la recherche en sciences sociales* 139 (septembre): 31-52.
- Wacquant, Loïc. 2005a. "Les deux visages du ghetto: construire un concept sociologique". *Actes de la recherche en sciences sociales* 160 (décembre): 4-21.
- Wacquant, Loïc. 2005b. "La race comme crime civique". *International Social Science Journal* 183 (mars): 127-142.
- Wacquant, Loïc. 2005c. "'Enemies of the Wholesome Part of the Nation': Postcolonial Migrants in the Prisons of Europe". *Sociologie* (Amsterdam) 1, 1 (printemps): 31-51.
- Wacquant, Loïc. 2006. *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*. Paris: La Découverte.
- Wacquant, Loïc. 2007. "Territorial Stigmatization in the Age of Advanced Marginality". *Thesis Eleven* 91 (novembre): 66-77.
- Wacquant, Loïc. 2008a. "The Militarization of Urban Marginality: Lessons from the Brazilian Metropolis". *International Political Sociology* 2, no. 1 (mars): 56-74.
- Wacquant, Loïc. 2008a. "Ghetto et anti-ghetto: une anatomie de la nouvelle marginalité urbaine". *Contretemps* 4 (automne): 17-22.
- Wacquant, Loïc. 2008b. "Le corps, le ghetto et l'État pénal". *Labyrinthe* 31 (automne): 71-91.
- Wacquant, Loïc. 2009a. *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity*. Durham and London: Duke University Press.
- Wacquant, Loïc. 2009b. *Prisons of Poverty* (édition revue et augmentée). Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Wacquant, Loïc. [1989] 2009. "L'énigme du couple 'race et classe' dans la société et les sciences sociales étasuniennes". *Transatlantica* 1: 2-14.
- Wacquant, Loïc. 2010a. "La fabrique de l'État néolibéral". *Civilisations* (Bruxelles) 51, no. 1 (printemps): 151-174.
- Wacquant, Loïc. 2010b. "Class, Race and Hyperincarceration in Revanchist America". *Daedalus* 140, no. 3 (été): 74-90 (trad. fr. sous presse, "Classe, race and hyperincarcération dans l'Amérique revanchiste", *Regards sociologiques*, automne 2013).
- Wacquant, Loïc. 2010c. "Prisoner Reentry as Myth and Ceremony." *Dialectical Anthropology* 34, no. 4 (décembre): 604-620 (trad. fr. sous presse, "L'assistance à la réintégration des repris de justice comme mythe et cérémonial", *Regards sociologiques*, automne 2013).
- Wacquant, Loïc. 2010d. "Designing Urban Seclusion in the 21<sup>st</sup> Century." *Perspecta: The Yale Architectural Journal* 43: 165-178 (trad. fr. sous presse, "Le fabrique du cloisonnement urbain au 21<sup>ème</sup> siècle", *Transeo*, printemps 2013).
- Wacquant, Loïc. 2010e. "La tornade sécuritaire mondiale: néolibéralisme et châtement à l'aube du vingt-et-unième siècle". *Contretemps* 63 (juillet) : 138-154.
- Wacquant, Loïc. 2011a. "A Janus-Faced Institution of Ethnoracial Closure: A Sociological Specification of the Ghetto". Pp. 1-31 in Ray Hutchison et Bruce Haynes (dir.), *The Ghetto: Contemporary Global Issues and Controversies*. Boulder: Westview (trad. fr. abrégée: "Repenser le ghetto: du sens commun au concept sociologique", *Idées économiques et sociales*, 167, mars 2012, pp. 14-25).
- Wacquant, Loïc. 2011b. "Désolation urbaine et dénigrement symbolique dans l'hyperghetto". *Nouvelle revue de psychosociologie* 12, no. 2 (été): 13-25.
- Wacquant, Loïc. 2011c. "The Wedding of Workfare and Prisonfare Revisited". *Social Justice* 38, 1-2 (printemps): 203-221.
- Wacquant, Loïc. 2012. "Three Steps to a Historical Anthropology of Actually Existing Neoliberalism". *Social Anthropology* 20, no. 1 (janvier): 66-79.
- Weber, Max. [1918-1920] 1971. *Économie et société*. Traduction de Julien Freund. Paris : Plon.
- Wilson, William Julius. [1978] 1980. *The Declining Significance of Race: Blacks and Changing American Institutions*. Chicago : University of Chicago Press, 2<sup>ème</sup> édition augmentée.

\* À paraître in *Revue de l'Institut de sociologie* (Bruxelles), printemps 2013

[version 10 mars 2013]